



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

PROPOSITION SUJETS DE THESES

CONTRATS DOCTORAUX

2018-2021

Appel ciblé (merci de cocher la case correspondante):

Contrat doctoral ministériel ED 536

Contrat doctoral ministériel ED 537

Contrat doctoral fléché FR Agorantic

(Utiliser la fiche type transmise par la SFR Tersys pour le contrat doctoral fléché SFR Tersys)

Directeur de thèse : Cyrille Genre-Grandpierre

Co-directeur (obligatoire pour la FR Agorantic):

Co-encadrant : Guilhem Boulay

Correspondant :

Nom : Genre-Grandpierre

Prénom : Cyrille

Mail : cyrille.genre-grandpierre@univ-avignon.fr Téléphone : 04 90 16 26 94

Titre en français :

Austérité et aménagement du territoire.

Contributions des méthodes de localisation des services publics à la génération / réduction des inégalités territoriales

Titre en anglais :

Austerity and territorial planning

Impacts of allocation methods of public services on generation/reduction of territorial inequities.

Mots-clés : Analyse spatiale ; austérité ; inégalités socio-spatiales ; allocation des ressources ; service public



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Co tutelle : Oui Non

Pays :

Profil du candidat :

Titulaire d'un master en géographie, économie ou sciences politiques le(la) candidat(e) aura idéalement de solides connaissances et compétences en analyse spatiale (SIG, statistiques, géostatistiques) et sera prêt(e) à mobiliser des approches plus qualitatives (conduites d'entretiens).

Néanmoins, ces acquis méthodologiques ne constituent pas un prérequis pour autant que le(la) candidat(e), dans ce cas spécialiste de la thématique des inégalités territoriales ou / et des services publics, s'engage à les acquérir avec l'appui des membres du laboratoire UMR ESPACE.

Autonome et créatif(ve), le(la) candidat(e) aura des dispositions pour le travail pluridisciplinaire

Présentation détaillée du sujet:

La néo-libéralisation des politiques publiques est depuis plusieurs décennies un processus structurel dans la très grande majorité des pays (Peck, Tickell, 2002). La « nouvelle raison du monde » (Dardot et Laval, 2010) qu'est le néo-libéralisme génère toute une série de conséquences. Parmi ces dernières, l'accroissement des inégalités socio-économiques (Piketty, 2013) et la constitution de la rigueur budgétaire en véritable référentiel d'action pour l'État comme pour les collectivités (Streeck, 2014, Gourgues et Houser, 2017) sont régulièrement cités en exemple. D'un point de vue spatial, les géographes ont montré combien « l'urbanisme d'austérité » (Peck, 2015) était générateur d'inégalités, notamment après la crise de 2008 qui a accéléré la mise en œuvre de programmes de réduction de la dépense publique dans des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni ou l'Espagne. La France n'échappe pas à ce programme, comme le montrent la RGPP de 2007 (Révision Générale des Politiques Publiques) ou la MAP de 2012 (Modernisation de l'Action Publique).

La recherche de la réduction structurelle des dépenses de l'État s'accompagne d'une réduction significative des services publics (école, poste, justice, etc.) dans certains territoires, surtout les moins denses. Loin des politiques de redistribution ancrées dans son histoire, l'aménagement du territoire correspond dans un nombre croissant de zones à son « délaissement » (Tautelle, 2012). En outre, cette question concerne également les collectivités territoriales : de moins en moins dotées par l'État et privées de marges de manœuvre fiscales (Le Gand, 2012), mais récipiendaires d'un nombre croissant de compétences, leurs politiques sont aussi susceptibles de générer à terme des inégalités socio-spatiales.

Si les diagnostics sur les inégalités territoriales se font de plus en plus nombreux (cf. par exemple Vigneron 2013 pour l'accès à la santé), l'analyse fine et la métrologie des méthodes utilisées dans un contexte d'austérité pour faire les choix en termes de réduction de la couverture en services publics restent très lacunaires. Quelles méthodes et quelles routines décisionnelles sont utilisées pour décider de la fermeture ou relocalisation de tel ou tel service public ? Dans un cadre où la délégation de services et l'équilibre budgétaire deviennent la norme, considère-t-on chaque service individuellement ou dans un système en prenant en compte la possibilité de recours à des services plus ou moins voisins ? Une « intention spatiale » préside-t-elle aux décisions de réallocation des services ? Si oui, quels en sont les effets ? Dans un contexte décentralisé et d'austérité, vérifie-t-on l'hypothèse que seule l'efficacité pèse, au détriment de l'équité, conduisant alors inmanquablement à indurer les structures actuelles, les ressources allant systématiquement aux zones de fortes de demande (les zones urbaines les plus denses) (Markusen, 1994) ?

A l'inverse, on ne peut pas se contenter d'ignorer les contraintes financières et la distribution actuelles des populations en prônant la présence des services publics partout, y compris dans les zones les moins denses. Au-delà ou parallèlement à la solution technique qui consiste à voir dans les TIC LA solution (en développant la télémédecine, les téléservices, etc.), on peut s'interroger sur l'existence d'alternatives entre les choix de l'efficacité (économique) et de l'équité stricto sensu. Si oui, comment les formuler ? Plus spécifiquement, on peut chercher à savoir quelle peut être la contribution des méthodes d'analyse spatiale, et plus particulièrement des méthodes de localisation revisitées, pour l'aide à la décision dans une perspective de réduction des inégalités.

Ainsi, l'objectif de la thèse est dans un premier temps d'étudier les logiques, les modèles et les paramètres mobilisés par l'Etat et les collectivités pour réallouer spatialement les ressources rares que sont les services publics, et dans un second temps de réfléchir à de possibles méthodes alternatives de réallocation qui seraient moins génératrices d'inégalités. Cette double démarche de critique des méthodes employées et de proposition de méthodes alternatives peut contribuer à terme à remettre en perspective des politiques publiques, qui se présentent elles-mêmes comme nécessaires, car « rationnelles ». La thèse s'inscrit ainsi dans une approche des politiques publiques par leurs instruments et leurs dispositifs de classification et de quantification (Desrosières, 2014).

Le travail de thèse s'organisera en trois temps :

1. Identifier les méthodes utilisées pour la réallocation des services publics :

Sur la base d'enquêtes de terrain et d'entretiens, il s'agira de recenser les méthodes et les paramètres utilisés dans les services de l'Etat ou des collectivités pour motiver les décisions de fermeture/relocalisation des services publics. On cherchera par exemple à cerner la logique de décision, à identifier, si elles existent, les « intentions spatiales » de ces méthodes ; à voir si les décisions se prennent à l'échelle du service public lui-même ou dans une perspective plus globale

intégrant les services voisins, les interactions territoriales à différentes échelles ; ou encore à voir quel est le poids de la dimension prospective (démographique par exemple) dans la décision.

Si aucune formalisation n'est explicitement utilisée ou assumée par les services, on cherchera à reconstituer a posteriori les paramètres décisifs de la décision (poids démographique, accessibilité, etc.), en se basant sur l'analyse de l'historique de la fermeture des services publics.

2) Analyser la sensibilité de ces modèles aux variations de leurs paramètres :

Après avoir identifié les méthodes, les règles et les paramétrages présidant à la décision de fermeture des services publics, il s'agira de tester, par simulation, les effets de différentes combinaisons de paramétrages sur les résultats en termes de renforcement-réduction des inégalités territoriales. Quelle est la sensibilité des résultats aux choix des paramètres ? Il s'agira notamment ici de voir si, quels que soient la méthode employée et le paramétrage effectué, les résultats ne contribuent qu'à indurer les structures actuelles en favorisant les grandes masses et par conséquent à augmenter les inégalités. Cela revient à s'interroger sur le degré de liberté réelle de la décision : peut-on, dans les conditions contraintes par les budgets et les structures démographiques, faire autrement que fermer des services en zone peu dense et in fine augmenter les inégalités territoriales ?

3) Réfléchir à des méthodes alternatives de réallocation et simuler leurs conséquences en matière de péréquation des ressources

Il s'agira enfin de mobiliser sur de nouvelles bases, ou de créer, des méthodes d'analyse spatiale permettant la réallocation des services publics et d'en simuler les effets. Les réflexions porteront notamment sur le choix de la maille d'analyse qui, *in fine*, impacte le niveau d'intervention. A quelle échelle, eu égard aux modes de vie contemporains fortement basés sur la mobilité, doit-on considérer la question de l'accessibilité aux services publics ? A l'heure de la recherche de plus de durabilité, une accessibilité aux services publics basée sur le seul recours à l'automobile et la proximité en temps plus qu'en kilomètre est-elle pertinente ? Comment mieux tenir compte des mobilités quotidiennes des individus (et donc des populations diurnes plus que nocturnes) dans le processus de localisation des services publics ? Quelles nouvelles méthodes d'optimisation conséquentes, ou quel changement de nature même des services publics (localisations mouvantes par exemple), pour quels effets ? Entre efficacité et équité « pures », quelles métriques « mixtes » pour quelles localisations et quelle robustesse dans le temps, quels effets en termes d'inégalités et de viabilité future pour le développement socio-économique (Blanke et al., 2012 ; Josselin et al. 2013, Markusen, 1994) ? Comment mieux tenir compte dans le processus d'allocation du fait que les territoires sont pris dans un jeu horizontal de relations et d'interdépendances avec leurs voisins plus ou moins lointains, mais aussi dans un jeu de relations verticales à travers leur intégration dans des réseaux de villes plus ou moins structurés ? Comment réfléchir, en conséquence, à l'articulation des péréquations horizontale et verticale ? Comment mieux intégrer une intention spatiale en termes de construction territoriale et plus

spécifiquement de réduction des inégalités dans les règles d'allocation et plus largement dans les politiques publiques ?

Tels sont des exemples de questions ou objectifs qui seront à aborder pour renouveler la contribution des méthodes d'analyse spatiale à la problématique de la localisation des services publics et des inégalités spatiales qui en résultent.

Contrat / Partenariat :

Cette thèse pourra bénéficier du soutien de l'Association des Maires Ruraux de France et du réseau FIL¹ qui lancera en juin un appel à manifestation d'intérêt auprès des chercheurs pour leur donner accès à des terrains de recherche et des partenaires sur les questions d'austérité et de choix d'investissement (engagement des collectivités à ouvrir leurs données et à être disponibles pour des entretiens ou de l'observation).

Domaine / Thématique: Sciences humaines et sociales, Inégalités territoriales, cohésion territoriale, politiques publiques, aide à la décision, analyse spatiale

Objectif :

Identifier les méthodes et les paramètres mobilisés par les politiques françaises pour l'aide à la décision en termes de réduction des services publics et leurs effets sur les inégalités territoriales.

Test des effets du choix des méthodes et des paramétrages sur les inégalités induites.

Propositions de nouvelles méthodes d'allocation intégrant davantage une « intention spatiale » en termes de construction territoriale et intégrant mieux le fonctionnement territorial dans ses relations horizontales et verticales.

Contexte et enjeux :

L'austérité conduit au repli des services publics, particulièrement en milieu peu dense (rural), avec comme conséquences des problématiques d'inégalités et de cohésion territoriales, mais aussi de durabilité de fonctionnement puisqu'une des conséquences du repli des services publics est la nécessité du recours à la mobilité (le plus souvent automobile) longue distance. Dans ce contexte d'austérité, le renforcement des inégalités territoriales, motivé par une logique d'efficacité (les moyens sont alloués aux plus nombreux), est-il une fatalité ou est-il possible et dans quelle mesure, en réinventant les méthodes d'allocation, notamment pour mieux intégrer le fonctionnement réel des territoires, de tendre vers des territoires moins inégaux ?

¹ Réseau Finances Locales, porté par l'Assemblée Des Communautés de France (ADCF, association des intercommunalités françaises) et le Lab'Urba (Université Paris-Est).

Méthode :

Des entretiens seront mobilisés pour identifier les méthodes actuelles utilisées depuis la RGPP pour la réallocation des services publics.

Les méthodes quantitatives de l'analyse spatiale et de l'optimisation seront utilisées pour :

- reconstituer le cas échéant les logiques ayant présidé à la fermeture de services publics. Le (la) candidat(e) pourra à cet effet s'appuyer sur l'axe de recherche ROSAM de l'UMR ESPACE (Référentiels d'Observation Statistique et spatiale pour l'Aménagement du territoire)
- simuler les effets des paramétrages des méthodes actuelles sur les inégalités territoriales conséquentes
- proposer des méthodes alternatives de réallocation et simuler leurs conséquences en termes d'inégalités territoriales. Ici le(la) candidat(e) pourra s'appuyer sur les compétences présentes au sein du laboratoire ESPACE, mais aussi dans le laboratoire d'Informatique d'Avignon (LIA) et plus particulièrement auprès de ses membres travaillant en recherche opérationnelle et avec qui l'UMR ESPACE entretient de fortes collaborations.

Le choix du(des) terrain(s) et des services publics concernés sera à déterminer conjointement avec le(la) candidat(e) mais devra permettre d'appréhender des échelles différentes (des politiques étatiques aux politiques intercommunales) et des services différents (des services rares aux services banals).

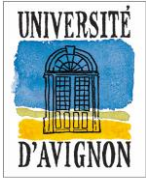
Références bibliographiques :

Dardot P., Laval C., 2009 : *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, La Découverte, 504 p.

Desrosières A., 2014, *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris, La Découverte, 256 p.

Gourgues G., Houser M. (dir.) 2017 : *Austérité et rigueur dans les finances locales*, Paris, L'Harmattan, 296 p.

Blanke D., Gabriel E., Josselin D., 2012 : Comparing new adaptive and robust estimators of location. *Publications de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris*, Institut de statistique de l'Université de Paris, 2012, Numéro spécial Robustesse, 56 (2-3), pp.65-86.



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Josselin D., Ciligot-Travain M., 2013 : Revisiting the optimal center location. A spatial thinking based on robustness, sensitivity, and influence analysis. *Environment and Planning B: Planning and Design*, 40 (5), pp.923-941.

Le Gand P., 2012 : « Crise financière et ressources des collectivités territoriales », *Revue française d'administration publique* 144 (4), pp. 943-951.

Markusen A., 1994 : American federalism and regional policy, *International Regional Science Review*, 16 (1&2), pp. 3-15.

Peck, J., 2015 : "Austerity urbanism. The neoliberal crisis of American cities", *Rosa Luxemburg Stiftung*, New York Office, 28 p.

Peck, J. and Tickell, A., 2002 : "Neoliberalizing space," *Antipode* 34(3), pp. 380–404.

Piketty, T., 2013 : *Le capital au XXIe siècle*, Paris: Seuil, 976 p.

Streeck W., 2014 : « The Politics of Public Debt: Neoliberalism, Capitalist Development and the Restructuring State », *German Economic Review*, 15 (1), pp. 143-165.

Taulelle, F. (coord.), 2012 : "Le délaissement du territoire. Quelles adaptations des services publics dans les territoires ruraux?", *Sciences de la Société*, n°86, 178 p.

Vigneron E., 2013 : Inégalités de santé, inégalités de soins dans les territoires français, *Les Tribunes de la santé*, n°38, pp. 41-53